

| CHR Verviers | | |
|---------------------------------------|--------------|------|
| <u>DESCRIPTION DE FONCTION</u> | Sect. Contr. | SOI |
| | Année | 2022 |
| | N° Fonction | |
| | Version | 1 |

TITRE DE LA FONCTION

INFIRMIER GRADUÉ/BACHELIER OU BREVETÉ EXPERT EN AUTOGESTION DU DIABÈTE (H/F)

1. MISSION GENERALE

Participer à la prise en charge globale et multidisciplinaire des patients, par la dispensation de soins infirmiers efficaces, répondant aux besoins des patients en vue du maintien et/ou de l'amélioration de leur santé.

Les missions s'effectuent dans le strict respect des législations en vigueur.

2. SITUATION

L'infirmier dépend de la Direction du Département Infirmier.

Il travaille sous l'autorité directe de l'Infirmier en chef du secteur des consultations et de l'Infirmier chef de service ayant le secteur des consultations dans ses attributions.

Il a sous sa responsabilité les aides-soignant(e)s, les assistant(e)s logistiques et/ou les stagiaires infirmiers dont il coordonne les activités.

Il a des relations fonctionnelles et de collaboration avec les équipes médicale et paramédicale, les services techniques et administratifs en vue d'assurer la continuité des soins.

3. DESCRIPTION DES ACTIVITES PRICIPALES DE LA FONCTION

L'exercice de l'art infirmier s'inscrit dans le respect des missions, de la vision et des valeurs définies par la Direction du Département Infirmier.

L'infirmier est chargé de l'accomplissement des activités suivantes :

dans le cadre de ses missions d'infirmier bachelier/gradué/breveté

- observer, identifier et établir l'état de santé sur les plans psychique, physique et social ;
- définir les problèmes en matière de soins infirmiers ;
- faire preuve de raisonnement clinique ;
- collaborer à l'établissement du diagnostic médical par le médecin et à l'exécution du traitement prescrit ;
- informer et conseiller le patient et sa famille ;
- assurer une assistance continue, accomplir des actes ou aider à leur accomplissement en vue du maintien, de l'amélioration et du rétablissement de la santé de personnes et de groupes qu'ils soient sains ou malades ;
- assurer l'accompagnement des mourants et l'accompagnement lors du processus de deuil ;
- engager de façon indépendante des mesures immédiates destinées à préserver la vie et appliquer des mesures dans les situations de crise ou de catastrophe ;
- analyser la qualité des soins afin d'améliorer sa propre pratique professionnelle en tant qu'infirmier ;
- les prestations techniques de l'art infirmier qui ne requièrent pas de prescription médicale ainsi que celles pour lesquelles elle est nécessaire ;

- les actes pouvant être confiés par un médecin ou par un dentiste (voir liste d'actes en annexe II de l'AR du 18 juin 1990).

dans le cadre spécifique des activités d'infirmier expert en autogestion du diabète :

| | |
|--|--|
| <p>Accompagner, informer et éduquer des patients diabétiques</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Informe les patients et leurs proches, éventuellement après concertation avec le médecin, concernant la pathologie et les traitements possibles • Se charge de l'éducation thérapeutique des patients: leur apprend à auto-gérer leur glycémie et à utiliser le matériel de contrôle et de traitement requis (ex.: piqueur, glucomètre, stylo ou pompe à insuline) • Réalise des injections afin de familiariser le patient avec ces techniques spécifiques • Accompagne les patients dans l'approche quotidienne de leur maladie (ex.: activité physique, nutrition) et les conseille pour prévenir des complications et améliorer leur autonomie • Ecoute les difficultés des patients, les rassure et les sensibilise à l'importance de l'auto-surveillance et du traitement • Assure le suivi des patients, y compris par téléphone ou par mail |
| <p>Collaborer au suivi de la santé des patients diabétiques</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Examine le carnet d'auto-surveillance du patients, collecte les paramètres objectifs et les analyse (ex.: nombre d'hyper- ou hypoglycémies) • Collecte les données du bilan diabétique du patient, observe son état de santé général (ex.: variation du poids, tension, résultats sanguins, examen des pieds) et détecte les changements éventuels • Adapte, si nécessaire, le traitement des patients en concertation et sous prescription du médecin (ex.: adaptation du type d'insuline administrée) • Assure le suivi des bilans de santé ou examens médicaux prescrits |
| <p>Participer à la continuité et à la qualité des soins</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Informe le médecin sur l'état de santé des patients et se concerta avec lui au sujet du traitement indiqué • Echange des informations au sujet des patients avec différents prestataires de soins (ex. podologue, psychologue); • Participe à des réunions multidisciplinaires et applique les décisions prises • Contacte des organismes extérieurs pour assurer le suivi des patients |
| <p>Effectuer des tâches administratives liées aux patients</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Constitue un dossier pour le patients et le tient à jour (ex. examens effectués, matériel médical délivré) • Accomplit diverses formalités liées aux conventions diabète ou aux trajets de soins et en assure le suivi |
| <p>Assurer la gestion des fournitures médicales destinées aux patients</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Gère le stock de matériel (ex. pompes, glucomètres, brochures d'information) et de médicaments (ex. insuline) : vérifie les stocks et effectue des commandes conformément aux procédures internes • Choisit le matériel en fonction du patient et le lui délivre selon les termes de la convention diabète • Reçoit des fournisseurs, se concerta avec eux concernant le matériel existant (ex. défauts, remplacements nécessaires) ou lors de la mise en service de nouveau matériel (ex. interprétation du mode d'emploi); |
| <p>Conseiller et informer les collaborateurs des diverses unités afin d'optimiser les soins aux patients diabétiques</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Visite et évalue des patients diabétiques traités dans d'autres unités de soins • Partage l'expertise d'infirmier spécialisé en diabétologie avec les infirmiers non-spécialisés • Soutient les unités de soins en cas de problèmes rencontrés avec des patients diabétiques |

4. DESCRIPTION DES QUALITES REQUISES POUR LA FONCTION

| | |
|-------------------------------|--|
| Connaissances et savoir faire | <ul style="list-style-type: none">• Formation conforme aux exigences légales d'application pour l'exercice de la fonction• Connaît les modalités et procédures relatives à la prise en charge des patients diabétiques dans le cadre de la convention diabète et des trajets de soins• Connaît le matériel médical spécifique à la pathologie• Sait travailler avec les outils informatiques spécifiques |
| Communication | <ul style="list-style-type: none">• Possède des aptitudes à l'écoute• Sait communiquer de façon claire et objective• Informe, conseille et éduque le patient et ses proches concernant la prévention, la pathologie et le traitement• Conseille et forme le personnel des autres unités de soins concernant sa spécialité• Assure des contacts avec des organismes extérieurs pour organiser le suivi à domicile du patient |
| Résolution de problèmes | <ul style="list-style-type: none">• Analyse les paramètres objectifs du patient et discute des anomalies avec le médecin• Vérifie l'état du matériel, contacte si nécessaire les fournisseurs et leur signale les anomalies en respectant les procédures internes• Contacte le responsable hiérarchique en cas d'anomalies ou de problèmes pratiques |
| Responsabilité | <ul style="list-style-type: none">• Accomplit ses activités de soins• Se charge de l'éducation thérapeutique et de l'accompagnement individuel du patient• Se concerta avec les collègues, le responsable hiérarchique, le médecin et d'autres prestataires de soins au sujet de l'état de santé des patients et des traitements à effectuer• Délivre le matériel de soins le plus adapté au patients dans le respect du cadre prévu par les conventions diabète ou trajets de soins• Respect du secret professionnel et des procédures en vigueur |

5. LES MODALITES D'EXERCICE

GRADE : Infirmier expert en auto-gestion du diabète

BAREME : IFIC 14A pour les infirmiers gradués et infirmiers bacheliers responsables de soins généraux
IFIC 14B pour les infirmiers brevetés

HORAIRE : Régime de travail flexible avec des horaires variables, à organiser en fonction des besoins du service et dans le respect du règlement de travail et de la législation sociale.

6. TITRE(S) REQUIS

- Diplôme d'infirmier breveté, gradué ou bachelier infirmier responsable de soins généraux
- Qualification professionnelle particulière d'infirmier ayant une expertise particulière en diabétologie (AM du 20/02/12) (délivrée au maximum dans les 3 ans qui suivent la date d'entrée en service).

7. LES ATOUTS

- Une expérience dans une fonction similaire.

TITRE DE LA FONCTION

**INFIRMIER GRADUÉ/BACHELIER OU BREVETÉ
EXPERT EN AUTOGESTION DU DIABÈTE (H/F)**

Traçabilité :

Statut du document :

Rédacteur (chef de service) : Denis Cheniaux – aout 2022

Date de mise en concertation :

Approbateur : 1. Direction concernée : DDI – Rachel Leflot – Validé 9/08/2022

2. Direction des R.H. : Signature :

3: Direction Générale : Signature :
